
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2025-007)

La mairesse Liza Poulin demande le retrait du projet de loi n° 93

Blainville, le 18 mars 2025 – De passage en commission parlementaire, la mairesse de Blainville, Liza Poulin, a exigé le retrait du projet de loi 93, *Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville*. Elle justifie notamment sa position sur le fait que le gouvernement dispose d'une alternative à l'expropriation de la Ville. En effet, l'entreprise américaine Stablex pourrait poursuivre ses activités sur le terrain du gouvernement du Québec, tel que prévu par le décret de 1996.

« Il est temps que le gouvernement cesse d'être le porte-parole de l'entreprise et qu'il prenne une décision responsable », a lancé la mairesse, soulignant que ce projet ne repose sur aucune étude environnementale ni économique, en plus de soulever des doutes sérieux sur la constitutionnalité de celui-ci.

De nombreux appuis

La position de la Ville de Blainville a reçu l'appui de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en plus de celui de nombreuses municipalités, de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de plusieurs groupes de protection de l'environnement.

De plus, la mobilisation citoyenne s'est accentuée au cours des derniers jours : des manifestations de l'UPA et une autre de citoyens devant l'usine de Stablex, une pétition en ligne de 23 000 signataires et une campagne de courriels de la Ville auprès des députés des Laurentides, à laquelle près de 4500 personnes ont participé jusqu'à présent (<https://blainville.ca/actualites/stablex-opposons-nous-au-projet-de-loi-93>).

100 millions \$ d'économie pour l'entreprise américaine Stablex

L'entreprise Stablex a reconnu, en commission parlementaire, que l'expropriation de la Ville de Blainville lui permettrait d'économiser 100 millions \$. Plusieurs se questionnent à savoir s'il ne s'agit pas du véritable motif derrière le projet de loi 93.

La mairesse Liza Poulin conclue : « Le projet de Stablex peut être réalisé là où il était prévu initialement. Pourquoi le gouvernement s'oppose-t-il à cette alternative? »

- 30 -